

Questions orales

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le prix sera comparable aux prix aux États-Unis. Je suis sûr que le chef de l'opposition ne voudrait pas que nous vendions notre pétrole moins cher que ce que nous pourrions obtenir aux États-Unis.

LES INSTANCES AUPRÈS DES É.-U. QUANT À LA
PROXIMITÉ DE LA RAFFINERIE DE CHERRY POINT DES
CÔTES DE LA C.-B.

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et se rattache à celles qui ont été posées plus tôt à propos de la raffinerie de Cherry Point. Compte tenu du fait que cette raffinerie se situe à environ 18 milles de la côte continentale de la Colombie-Britannique et étant donné qu'il est à peu près certain qu'il y aura pollution par les pétroliers dans cette zone, a-t-on fait ou fera-t-on des instances auprès des États-Unis pour qu'ils déplacent la raffinerie à un endroit plus éloigné des rives du Canada, ou a-t-on prié le gouvernement des États-Unis de voir à empêcher toute pollution si près des côtes de la Colombie-Britannique?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur, la question a été soulevée à maintes reprises. Comme je l'ai dit en réponse aux questions posées plus tôt au cours de la session, le gouvernement canadien ne s'est pas opposé à la construction du pipe-line de l'Alaska comme telle, mais il s'est opposé et demeure opposé à la pollution de ces belles nappes d'eau intérieures de la Colombie-Britannique. Nous prendrons les mesures qu'il faudra pour empêcher cette pollution.

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser peut-être un peu plus détaillée que la précédente, sur le même sujet. Le ministre va-t-il prendre en considération la suggestion conservatrice et recommandera-t-il aux États-Unis que le principal terminus de la route Alaska-É.-U. des pétroliers soit déplacé de Cherry Point à un point moins dangereux sur la côte comme à Neah Bay ou Grey's Harbour et le gouvernement pourrait-il agir sans tarder en l'occurrence afin que cette fois-ci la demande précède le refus?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je n'accepte pas le préambule de cette question, à savoir que c'est là d'une idée émanant particulièrement des conservateurs, car on la retrouve depuis longtemps déjà chez bien des gens et de nombreux membres de notre parti l'acceptent d'emblée. Il ne fait aucun doute que c'est là une ligne de conduite que nous voudrions étudier.

* * *

LES TRANSPORTS

L'EMBOUTEILLAGE À NORTH SYDNEY DE WAGONS À
DESTINATION DE TERRE-NEUVE—DEMANDE
D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et concerne l'autre extrémité du Canada. Étant donné que quelque 600 wagons de marchandises à destination de Terre-Neuve sont immobilisés à North Sydney, et comme les fonctionnaires du CN ont prévenu qu'ils le resteront jusqu'au nouvel an, quelle mesure le ministre prendra-t-il pour ordonner les disposi-

[M. Stanfield.]

tions d'urgence qui s'imposent afin d'activer les choses et voir à ce que la situation redevienne normale?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, naturellement je n'ai pu faire qu'une chose, soit demander au CN d'essayer d'activer les choses le plus possible. Je puis m'enquérir auprès de lui des mesures qu'il prend effectivement.

M. Marshall: Lorsqu'il aura demandé ou ordonné au CN de prendre une telle mesure, le ministre voudrait-il faire une déclaration à l'appel des motions à la Chambre d'ici vendredi et nous indiquer les mesures qui seront prises?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, j'informerai le député de la réponse du CN.

LE SERVICE DE TRAVERSIERS VERS TERRE-NEUVE—LES
MESURES ENVISAGÉES EN CAS DE GRÈVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. Comme cette accumulation résulte surtout de la grève et vu la résolution adoptée lors du congrès libéral et les instances faites par des députés à la Chambre, le ministre nous dirait-il quelles dispositions le gouvernement va prendre dans l'immédiat pour faire en sorte que ce transport vital, en direction de Terre-Neuve, ne soit plus jamais interrompu par des grèves ou quoi que ce soit?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, voilà une question très importante à mon avis. Je crois avoir répondu à la Chambre, l'autre jour, que les travailleurs canadiens avaient, bien entendu, le droit de faire la grève et que personne ne pouvait les en priver. Serait-il possible de disposer d'un service parallèle en cas d'urgence? C'est une chose qu'il nous faudra examiner.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Il est question en ce moment d'une situation urgente dans le cas de Terre-Neuve, qui fait partie du Canada, comme on le sait. Le ministre pourrait-il nous dire s'il est prêt, non seulement à demander au Canadien National ce qu'il compte faire mais à lui ordonner d'assurer un service supplémentaire à cette province, afin que la livraison des marchandises immobilisées à North Sydney depuis près de deux mois ne se fasse pas attendre jusqu'après Noël. Il s'agit d'une situation d'urgence dans une région du Canada et nous ne sommes pas disposés à accepter la réponse du ministre.

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que je compte demander au Canadien National. Dès que j'aurai reçu le rapport, j'en ferai part au député.